



ATTESTATION

Je soussignée, Madame Sabine LE ROY, Présidente de la Section Gymnastique Rythmique de l'Union Sportive de Créteil, certifie par la présente que **Lili LE GALL** est qualifiée pour participer au Championnat de France Avenir – Equipes & Ensembles Nationaux qui se déroulera à CHAMBÉRY (73) les 24, 25 et 26 mai 2024.

Afin de se rendre sur le lieu de compétition, elle ne pourra pas assister au cours le vendredi 24 mai 2024.

Fait à Créteil, le 28 Avril 2024.

US Créteil GR
5 rue d'Estienne d'Orves
94000 Créteil

Siret 37780464600026 - APE 926C